



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de avril à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2025.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, Nicolas Laks
MM les Conseillers : Nath. Laks, J. Personnaz, P. Meylan, G. Vilmint,
M. Bourguignon
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : S. Mercet donné à C. Seifert, S. Pérou donné à M. Genoud

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	10
Votants	12
Dont pouvoirs	02

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, R. Cusin, S. Casabianca, S. Baud, C. Arhuero
Le secrétariat a été assuré par : Nathalie Laks

N° 2025-11

FINANCES- Subvention EHPAD les Ombelles à Viry

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de la maison de retraite « Les ombelles » de Viry.

Afin de faire face aux soucis financiers de cette structure, il est proposé aux communes ou à leur CCAS de verser une subvention de 2 € par habitant soit, pour Beaumont, de 6 278 €.

Jusqu'en 2023, c'est le CCAS qui prenait en charge cette subvention. Compte-tenu du budget peu important du CCAS, il a été décidé que c'est désormais la commune qui prendra en charge cette dépense.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de verser la somme de 6 278 € à l'EHPAD « Les Ombelles » de Viry, et d'autoriser M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,